

FICHE DE POSTE CHARGE DE PROJETS « POLE MUTUALISE »

Contexte

Dans le cadre du projet [Territoires à VivreS](#), le Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires de Rhône-Alpes-Auvergne (GESRA) recherche un.e chargé.e de projet pour assurer le bon déroulement d'un projet de création d'un « pôle de résilience alimentaire ». Territoires à VivreS est un projet piloté par 5 structures de l'accessibilité alimentaire (le CIVAM, Vers un réseau d'achat en commun - VRAC, Union des Groupements d'Epiceries Sociales et Solidaires – UGESS, le Secours Catholique et le réseau Cocagne) pour mettre en place des expérimentations de coopération sur quatre territoires (Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse) autour d'un accès digne à une alimentation de qualité.

Le.a chargé.e de projet devra accompagner le pilotage des projets engagés sur le territoire de la métropole lyonnaise en lien avec un coordinateur de projets. La démarche vise un changement systémique dans la façon de penser et mettre en œuvre l'aide alimentaire sur le territoire afin qu'elle soit plus respectueuse de la dignité et de la santé des personnes en situation de précarité, de l'environnement et des producteurs. Pour cela, le collectif s'est engagé à créer un pôle mutualisé (espaces logistiques et bureaux) regroupant plusieurs acteurs de l'alimentation durable. Ensemble, ils développeront différents services visant une mutualisation des moyens et une meilleure coordination des projets sur le territoire (transports / recrutements / animation du lieu / plaidoyer mutualisés). Ces derniers seront gérés par une structure collective (type SCIC) à créer courant 2023.

Rôle

Le rôle du/de la chargé.e de projet sera de piloter l'opérationnalité du projet de pôle mutualisé et de création de la structure juridique porteuse en faisant le lien entre les partenaires, les prestataires techniques et les instances de gouvernance. Véritable interface au service de la qualité des projets menés, il doit comprendre, encadrer et transmettre aux partenaires et aux instances de gouvernance le travail des prestataires techniques. Il pilote, avec le coordinateur, des groupes de travail (composés de partenaires et de prestataires) en charge de planifier, exécuter et assurer le suivi des projets.

Tâches

Anime la création d'une structure juridique collective (rédaction des statuts, du règlement intérieur...) et le développement de son modèle économique en faisant l'interface avec l'URSCOP.

Assiste le coordinateur de projet dans la recherche de locaux ou de terrain et dans la création d'un montage foncier pour le pôle en lien avec des investisseurs.

Assure un contact régulier avec les partenaires du projet afin de connaître leurs réalités quotidiennes et leurs besoins.

De façon générale, il.elle :

- contacte et relance les partenaires pour récupérer les données alimentant le travail des prestataires.
- Prépare et capitalise les réunions et réalise le compte-rendu.

- Participe aux instances de gouvernance en tant qu'appui technique, ainsi qu'aux réunions d'équipe hebdomadaires.

Savoir être et compétences

Les indispensables

Bac +3 minimum dans au moins un des domaines suivants : gestion de projets, ESS, Sciences Po, économie, droit, agriculture.

Maîtrise du cycle de projet et expérience préalable dans la gestion de projet.

Bonnes capacités rédactionnelles

Organisation, rigueur et curiosité.

Bonne capacité de planification et d'adaptation.

Capacité à travailler en équipe, bon contact relationnel.

Capacité à comprendre, vulgariser et transmettre de nouveaux savoirs.

Les plus

Connaissance des structures de l'Economie Sociale et Solidaire et notamment du fonctionnement d'une SCIC.

Connaissance autour du développement de services (aspects économiques, techniques, organisationnels...).

Connaissance du territoire Lyonnais et de ses enjeux spécifiques, notamment dans le champ agro-alimentaire et social.

Expérience au sein d'associations et/ou dans des projets collectifs.

Conditions salariales

Le salarié travaillera dans les locaux du GESRA, en lien direct avec le coordinateur de projets de Territoires à VivreS – Lyon. La durée de travail hebdomadaire est de 14 heures, à répartir idéalement sur 2 jours (à négocier). Le contrat est un CDD de 5 mois renouvelable qui devra commencer **avant le 1^{er} décembre 2022**.

Salaire : 934€ brut par mois. (Indice 350 de la convention collective de l'animation)

Autres avantages : prise en charge à 50% de la mutuelle santé, indemnités transports selon la législation en vigueur.